

E-Vote CA n°5/23-24

28 février 2024

Note explicative

Commission Parabadminton

La commission Parabadminton soumet au CA une nouvelle version du règlement du Championnat Régional Parabadminton (version complète et relue par la commission Règlements jointe au mail). Les changements sont notés en **bleu** et expliqués en *italique* ci-après. Ce règlement nécessitera une révision après la compétition, d'autres points seront alors modifiés (forme du document, ajout d'une annexe pour les précisions saisonnières, intervention de la commission médicale, etc...). Il est aujourd'hui voté tel quel pour permettre la tenue de la compétition les 23 et 24 mars prochains à Blagnac.

Article 1 – CATÉGORIES – CONDITIONS

Le Championnat Régional Para-Badminton de la Ligue Occitanie est une compétition à l'issue de laquelle sont attribués ~~(en fonction des tableaux joués) les titres régionaux individuellement à des joueurs (vainqueurs dans les disciplines de simples) et à des paires de joueurs (vainqueurs dans les disciplines de doubles)~~ les titres de champions régionaux et championnes régionales pour chaque discipline jouée.

Simplification de l'article pour plus de clarté.

Article 4 – RÈGLES

Cette compétition régionale se déroule selon les règles de jeu « Para-Badminton » de la BWF énoncées dans le PBCR (Para-Badminton Competition Regulations). Elles sont complétées par ce règlement particulier.

~~Les zones de jeux selon les catégories sont présentées dans l'Annexe 1.~~

Lorsqu'un match de simple inclura un joueur de catégorie SL3, le match aura lieu sur le terrain habituel de pratique du joueur de catégorie SL3 ~~(voir Annexe)~~. [...]

Retrait de l'annexe 1 qui présentait les zones de jeux par catégories, qui sont définies par la Fédération et n'étaient donc pas nécessaires ici.

Article 5 – TABLEAUX

Les tableaux sont validés par le Juge-Arbitre en coordination avec le responsable de la commission Para-Badminton de la Ligue.

~~Pour l'attribution d'un titre le nombre d'inscrits par tableau ne doit pas être inférieur à 3.~~

5-1 – Configuration des tableaux

~~Les tableaux proposés seront Simple Homme, Simple Dame et Double.~~

5-1.1 Les premières phases des tableaux se déroulent en poule de 3 ou 4, avec 1 ou 2 sortants par poule. Dans le cas d'un nombre d'inscrits pairs les poules de 4 sont privilégiées. Le nombre de sortants peut varier dans l'intérêt de la compétition en respectant le RGC. Les sorties de poule se jouent en élimination directe. [...]

Précision pour l'attribution des titres.

Selon les inscrits, certaines catégories pourraient ne pas être proposées.

Article 12 – MODALITÉS ET DROITS D'INSCRIPTION

L'inscription est soumise au versement de droits d'inscription pour chacune des disciplines auxquelles le joueur participe. Ces droits sont à verser par le joueur ou le club, au moyen d'un chèque signé libellé à l'ordre de la Ligue Occitanie de badminton ou par virement.

Le montant des droits d'inscription est fixé par la ligue et revient à celle-ci. [Le montant est de 8€ par tableau.](#)

Pour être recevables, les inscriptions, accompagnées du règlement doivent parvenir à la ligue au plus tard à la date limite d'inscription.

Précision des coûts d'inscription.

Article 14 – RÉCOMPENSES

[Les vainqueurs et les finalistes sont récompensés.](#)

Précision sur les récompenses.